Rajouter un deuxieme prenom à mon état civil

Par Visiteur

Je me permets de vous poser une question qui me teint a coeur,j'ai 32 ans et j'ai comme prenom "yvette" qui mais difficile a porter... je voudrais rajouter un deuxieme prenom afin de me faire appeler par celui ci...comment dois je proceder...combien cela va me couter..? merci

---
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Effectivement vous pouvez demander l'ajout d'un second prénom sur votre état civil.
En vertu de l'article 60 du Code civil cette demande doit faire l'objet d'une requête adressée au juge aux affaires familailes.
Cependant sachez que seules sont prises en considération les demandes fondées sur un intérêt légitime (ex: prénom hors du commun ou ridiculisant seul ou associé au nom de famille).

Cordialement